

## Le coup de colère d'Anne Emery-Torracinta

**GENÈVE** Visée vendredi par un billet anonyme dans «Le Temps», la ministre défend son bilan. Et lance sa campagne de réélection sur un ton offensif

Le coup de sang n'est pas son genre, mais la conseillère d'Etat genevoise Anne Emery-Torracinta a décidé lundi d'exprimer publiquement sa «colère». Raison de son courroux: une chronique rédigée sous le pseudonyme d'Emilie Sombes et publiée vendredi dans Le Temps, qui la décrivait comme le maillon faible du trio lancé par le Parti socialiste genevois dans la course au Conseil d'Etat.

«On peut tout critiquer, mais le faire en étant masqué est contre toute déontologie», estime Anne Emery-Torracinta. Coïncidence de calendrier, l'élue prévoyait justement de présenter ce lundi le bilan de son action à la tête de l'Instruction publique genevoise.

Pour la magistrate, «ce pseudo-chroniqueur ne connaît en fait rien à mon Département et à ce qu'on y fait». En décrivant le bilan de la magistrate comme peu substantiel, voire inexistant, il a «insulté les 9400 collaborateurs du Département».

Il est rare qu'un conseiller d'Etat s'indigne publiquement d'un article de presse. Mais Anne Emery-Torracinta estime qu'elle n'avait pas le choix: «Si je savais qui c'était, je pourrais réagir auprès de la personne. Mais là, il n'y a pas de moyen de se défendre. Le seul moyen était de le faire publiquement.»

### Situation délicate

Le Temps publie depuis plusieurs mois deux «chroniques masquées» vaudoise et genevoise, rédigées sous pseudonymes, sans que leurs

auteurs réels soient identifiables. Le dernier billet de la chroniqueuse genevoise Emilie Sombes décrivait Anne Emery-Torracinta comme étant en situation délicate pour sa réélection, en raison de grogne des milieux culturels, de déception des enseignants et de la concurrence de ses deux rivaux socialistes Sandrine Salerno et Thierry Apothéloz.

«Ce n'est pas la première fois que j'entends dire que le bilan est mitigé ou qu'il n'y a pas de bilan, répond Anne Emery-Torracinta. J'avoue sans doute une erreur, c'est que je n'ai pas communiqué assez. Je n'ai jamais fait dans l'esbroufe.»

Pour défendre son action, la magistrate a inauguré un site qui décrit ses réalisations: lutte contre le décrochage scolaire, nouveau foyer d'accueil pour enfants maltraités, réalisation de la Nouvelle Comédie et du Théâtre de Carouge, crédit pour la réfection du Grand Théâtre, pérennisation du Stade de Genève... Un site que la magistrate explique avoir réalisé avec des forces limitées – les siennes essentiellement –, le soir et le week-end, son Département n'ayant «pas autant de moyens de communication que d'autres».

Ce n'est pas la première fois qu'une responsable du PS genevois s'en prend à la chroniqueuse masquée du Temps. En mars, la présidente du Parti cantonal, Carole-Anne Kast, a déposé une plainte auprès du Conseil de la presse après une chronique qui l'accusait d'ambitions cachées au sein d'une formation tiraillée entre aile gauche et une aile plus centriste, incarnée par le tandem Salerno-Apothéloz. ■

SYLVAIN BESSON

🐦 @SylvainBesson